

**Ce journal est le fruit d'une collaboration entre la Corporation de développement et
La Municipalité de La Trinité-des-Monts**



L'Écho municipal

Mai-Juin 2025 – Édition no. 84



Mot de votre mairesse

Cher(e)s concitoyens et concitoyennes,

Je tiens à remercier les citoyens qui sont présents aux séances ordinaires de la municipalité. Le déroulement de ces séances se fait dans une ambiance des plus respectueuse.

La belle saison arrive tranquillement, mais sûrement. Notre employé d'été a commencé la semaine dernière à nettoyer les terrains publics et à mettre en place les balançoires et les tables de pique-nique qui seront prêtes à vous accueillir pour des rencontres en plein air.

Il y a du compost sur le site du jardin communautaire qui est disponible pour vous, citoyens de notre municipalité. N'hésitez pas à consulter les instructions dans les prochaines pages et à venir vous servir quand vous serez prêt. De plus, s'il y a des personnes qui aimeraient avoir un terrain pour jardiner, vous pouvez en louer un sans difficulté auprès de Mme Nicole Després, conseillère.

Pour terminer, je tiens à vous inviter à une journée spéciale pour la distribution d'arbres, suivie d'un 5 à 8 printanier au profit du Festival Rétro qui se tiendra au Centre des loisirs le 30 mai prochain.. Nous vous attendons en grand nombre, venez-vous amuser avec nous.

Au plaisir de vous rencontrer!

Chantal Gagnon

Mairesse de La Trinité-des-Monts

Calendrier des séances ordinaires 2025 du conseil municipal

Janvier 2025 :	Lundi, 13 janvier 2025	Juillet 2025 :	Lundi, 14 juillet 2025
Février 2025 :	Lundi, 10 février 2025	Août 2025 :	Lundi, 11 août 2025
Mars 2025 :	Lundi, 10 mars 2025	Septembre 2025 :	Lundi, 8 septembre 2025
Avril 2025 :	Lundi, 14 avril 2025	Octobre 2025 :	Mardi, 14 octobre 2025
Mai 2025 :	Lundi, 12 mai 2025	Novembre 2025 :	Lundi, 10 novembre 2025
Juin 2025 :	Lundi, 9 juin 2025	Décembre 2025 :	Lundi, 8 décembre 2025

**Les séances ordinaires ont lieu à 19h30 à l'édifice municipal.*

Dates de tombée de l'Écho municipal pour l'année 2025

Janvier 2025 :	Vendredi, 17 janvier	Juillet 2025 :	Vendredi, 18 juillet
Février 2025 :	Vendredi, 14 février	Août 2025 :	Vendredi, 15 août
Mars 2025 :	Vendredi, 14 mars	Sept. 2025 :	Vendredi, 12 septembre
Avril 2025 :	Vendredi, 18 avril	Oct. 2025 :	Vendredi, 17 octobre
Mai 2025 :	Vendredi, 16 mai	Nov. 2025 :	Vendredi, 14 novembre
Juin 2025 :	Vendredi, 13 juin	Déc. 2025 :	Vendredi, 12 décembre

Aidez-nous à vous aider et faites-nous part de vos suggestions !

Heures d'ouverture et coordonnées du bureau municipal

Lundi : 9h à 12h et 13h à 16h

Mardi : Fermé au public

Mercredi : 9h à 12h et 13h à 16h

Jeudi : 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi : Fermé au public

Pour nous joindre

Chantal Gagnon, mairesse

Francesca Lavoie, directrice générale

Cell. : 418.725.8986

Jinny Lecours, adjointe administrative

Tél. : 418.779.2421

muntrinite@mrc-rn.ca

Stéphane Proulx, agent de vitalisation

Stephane.proulx.vitalisation@gmail.com

Tél. : 418.894.6737

Corporation de développement

Karine Blaquière, présidente

Tél. : 418.509.9820

corporation.tdm@outlook.fr

Transport collectif MRC

(Pour des déplacements sécuritaires et peu coûteux)

418.724.5155

transport@mrc-rn.ca

<https://transportrn.ca/>

ITMAV Témis – Travailleurs de milieu

Pour les aînés

Cellulaire : 581.466.1905

Bureau : 418.853.2546

Courriel: itmav.temis@gmail.com

Transport adapté MRC

(Pour les personnes à mobilité réduite)

Pour vous procurer un formulaire

d'admission : 418.724.5155

transport@mrc-rn.ca

<https://transportrn.ca/>

Service d'inspection et d'urbanisme

*Il est désormais possible de faire une **demande de permis en ligne** ! Le formulaire de demande interactif est disponible au :*

<https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/amenagement-et-urbanisme/permis/la-trinite-des-monts/>

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer au 418.779.2421 ou directement avec notre inspecteur en urbanisme, M. Aldo Deschênes, au 418-724-5154, poste 105.

**Location du Centre des Loisirs ou
Location du Gymnase**

Veillez téléphoner bureau municipal au 418.779.2421. La clé pourra être récupérée au bureau municipal durant les heures d'ouverture dans la semaine précédant la location, et retournée la semaine suivante.

Prix en vigueur pour 2025 jusqu'à modification :

Centre des loisirs : 120 \$

Gymnase : 150 \$

Votre agent de vitalisation vous informe

Trinitoises, Trinitois,

Le beau temps est à nos portes, ce n'est pas trop tôt ! Maintenant que les terrains s'assèchent vous verrez émerger certains projets sur le terrain du Centre des loisirs. Pour le terrain de croquet et la patinoire, la délimitation et le marquage seront faits dans les prochains jours. Viendront ensuite le terrassement et l'installation du contour en bois traité. Le tout sera fait tout en respectant notre échéancier.

Du côté du projet d'aménagement du gymnase, les travaux électriques nécessaires sont débutés et la soumission pour l'achat des rideaux sonores a été adoptée par le conseil municipal le 12 mai dernier. Les travaux pourront donc débuter sous peu et nous souhaitons les compléter pour la tenue de l'édition 2025 du Festival Rétro.

Parlant du Festival Rétro, le comité organisateur est à la recherche de bénévoles pour la fin de semaine du 4, 5 et 6 juillet 2025. Si vous souhaitez contribuer à la pérennité de ce festival et avez quelques heures à donner pour l'une de ces 3 journées, nous vous encourageons vivement à offrir vos services à titre de bénévole. Cela rendrait un grand service au comité organisateur et vous permettrait de vous impliquer dans notre communauté.

Finalement, plusieurs d'entre vous nous ont posé la question au sujet des radars pédagogiques, à savoir pourquoi nous les avons désinstallés. Nous vous informons qu'ils seront retournés au fabricant car ceux-ci n'ont jamais bien fonctionné depuis leur installation. Nous suivons ce dossier de près afin que les radars nous reviennent le plus rapidement possible.

Au plaisir de vous reparler bientôt !

Stéphane Proulx
Votre agent de vitalisation

Permis de rénovation

Nous vous invitons à respecter les règlements municipaux pour les permis de rénovation, de construction et d'aménagement spécial. N'oubliez pas d'en faire la demande **AVANT** le début des travaux.

Tenue d'un registre pour la vidange de fosses septiques et ramonage de cheminées

Comme les années précédentes, la municipalité tiendra un **registre volontaire des propriétaires** qui souhaitent **faire vidanger leur fosse septique et ramoner leur cheminée**. Nous communiquerons avec des entreprises qui offrent ces services au courant de l'été afin de coordonner le tout pour vous, dans l'optique d'obtenir un tarif préférentiel de groupe. Chaque propriétaire sera responsable du paiement de sa facture auprès des entreprises concernées. Si vous désirez vous inscrire à ce registre, n'hésitez pas à communiquer au bureau municipal.

Enregistrement des chiens – RAPPEL

RAPPEL – L'enregistrement des chiens doit être effectué avant le 31 mai de chaque année.

Pour les propriétaires qui n'ont pas encore procédé à l'enregistrement, nous vous demandons de le faire sans plus tarder afin que notre registre soit à jour. Ce registre prend toute son importance lorsque la direction générale doit intervenir dans une situation qui nécessite l'application du règlement. Nous vous demandons donc votre collaboration et vous invitons à **venir enregistrer vos chiens au bureau municipal durant les heures d'ouverture (lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h).**

Nous vous rappelons également que **les chiens doivent être attachés lorsqu'ils sont à l'extérieur de votre terrain** pour éviter des visites non-désirées à vos voisins ou encore un fâcheux accident.

La sécurité et le bon voisinage, c'est l'affaire de tous !

Dates à retenir

Avril - Mai 2025

Jour	Date & Heure	Activité
Judi	15 mai 2025	Cueillette de la récupération
Judi	15 mai 2025 18h à 20h	Bibliothèque Léonie-Morin
Samedi	17 mai 2025 13h à 16h	Bibliothèque Léonie-Morin
Lundi	19 mai 2025	Fête des Patriotes (congé férié) Bureau municipal fermé
Judi	22 mai 2025	Cueillette des gros rebuts <i>(Les rebuts doivent être mis au chemin au début de la semaine de la collecte de gros rebuts)</i>
Judi	22 mai 2025	Cueillette des déchets et du compost
Judi	22 mai 2025 18h à 20h	Bibliothèque Léonie-Morin
Samedi	24 mai 2025	Bibliothèque Léonie-Morin
Judi	29 mai 2025	Cueillette de la récupération
Judi	29 mai 2025 18h à 20h	Bibliothèque Léonie-Morin
Vendredi	30 mai 2025 À compter de 14h	C'est le printemps à La Trinité ! (Centre des Loisirs) 14h à 16h30 Activité de remise des arbres 17h à 19h30 5 à 7 Rétro → Bar et nourriture sur place 20h Prestation de nos Musiciens Locaux
Samedi	31 mai 2025 13h à 16h	Bibliothèque Léonie-Morin
Judi	5 juin 2025	Cueillette des déchets et du compost

Jeudi	5 juin 2025 19h	Séance préparatoire du conseil municipal (Non ouverte au public)
Samedi	7 juin 2025 13h à 16h	Bibliothèque Léonie-Morin
Dimanche	8 juin 2025	Messe au Centre des loisirs à 9h (Voir les intentions de messe à la page suivante)
Lundi	9 juin 2025 19h30	Séance ordinaire du conseil municipal (Séance ouverte au public)
Jeudi	12 juin 2025	Cueillette de la récupération
Jeudi	12 juin 2025 18h à 20h	Bibliothèque Léonie-Morin
Samedi	14 juin 2025 13h à 16h	Bibliothèque Léonie-Morin

La gagnante du tirage des dons volontaires de la Fabrique pour le mois d'avril 2025 est :
Mme Suzanne Lévesque de La Trinité-des-Monts
pour un montant de 400 \$ **Félicitations !**

**Gagnants des tirages du mois d'avril 2025
commandités par la
Corporation de développement de
La Trinité-des-Monts
en collaboration avec les commerces locaux**

- 25 \$ d'essence au **Marché Le Nécessaire** :
M. Frédéric St-Laurent, de St-Narcisse
- 25 \$ d'épicerie au **Marché Le Nécessaire** :
M. Stéphane Dorion, de La Trinité-des-Monts
- 25 \$ de certificat cadeau au **Salon Gill** : Mme
Maryse Pilon, de La Trinité-des-Monts

**Félicitations aux gagnants et merci à vous tous
d'encourager local !**



La Fabrique de La Trinité-des-Monts

Messe le dimanche 8 juin 2025, à 9 h
Au Centre des loisirs

Intentions de messes

- Berthe & Robert Morin, par Suzon & Vallier Malenfant
- Line & Gérard Deschênes, par Sara & Denis Morin
- Jacques Bérubé, par Lise Bérubé & René Morin
- Messe 20^e anniversaire de décès Ernest Garon, par la famille



Le saviez-vous ? 2025 est une année électorale.

Le 2 novembre prochain, le conseil municipal de La Trinité-des-Monts sera en élection générales pour les postes de maire et les 6 postes de conseillers.

Vous avez envie participer à la vie démocratique de votre municipalité ? Vous souhaitez vous porter candidat ou candidate ? Nous vous invitons à vous procurer une copie des documents suivants qui sont disponibles au bureau municipal :

« Poser sa candidature aux élections municipales »

« Guide à l'intention des candidates et candidats aux élections générales municipales 2025 »



Municipalité de La Trinité-des-Monts

12, rue Principale Ouest
La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0
Tél. : (418) 779-2421 Téléc. : (418) 779-2454

COLLECTE DE GROS REBUTS

22 MAI ET 3 OCTOBRE 2025

MERCI DE PLACER VOS REBUTS AU CHEMIN AU DÉBUT DE LA SEMAINE DE LA COLLECTE

GROS REBUTS ACCEPTÉS :

- Meubles d'intérieur ou de jardin
- Électroménagers
 - Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, déshumidificateur, refroidisseur à eau ou à vin, thermopompe
- Chauffe-eau (vide)
- Planche à repasser
- Bain, douche, toilette, lavabo, évier (métallique, en porcelaine ou en plastique)
- Portes
- Fenêtres (dimensions maximales 1,5 m x 1,5 m)
- Piscine hors terre et accessoires (filtre vidé), toile solaire, piscine pour enfants
- Réservoir d'huile (vide)
- Vélos
- Jeux pour enfants (balançoire, glissoire, etc.) et autres jouets de grande taille
- Barbecue (sans bonbonne de propane)
- Tondeuse (réservoir d'essence vide)
- Souffleuse (réservoir d'essence vide)
- Matelas et sommiers
- Tapis et couvre-sol souple (prélat) enroulé et attaché
- Stores
- Branches d'arbres attachées

GROS REBUTS REFUSÉS :

- Résidus domestiques dangereux (RDD)*
- Rebuts de construction, rénovation et démolition (CRD)*
- Pneus *
- Appareils électroniques et informatiques, téléviseurs et autres écrans*
- Pièces automobiles
- Feuilles mortes et résidus verts autres que des branches**
- Rebuts des institutions, commerces et industries

*Acceptés à l'écocentre

**Acceptés dans la collecte des matières compostables et à l'écocentre

ACCEPTÉS À LA MUNICIPALITÉ ET TRANSMIS À L'ÉCOCENTRE :

- Huiles usagées (gallons vides) (peuvent être vidés dans le bac prévu à cet effet au garage)
- Gallons de peinture pleins (peuvent être mis au recyclage lorsque vides)
- Pneus (sans jantes)
- Piles non rechargeables, batteries d'automobiles et de dispositifs à batteries
- Métaux ferreux et non ferreux
- Ampoules fluocompactes
- Serpuairens

NOUVEAU SERVICE DE PERMIS MUNICIPAUX EN LIGNE



Depuis le **2 avril 2025**, faire une demande de permis pour vos travaux n'a jamais été aussi simple! Grâce à notre nouveau guichet en ligne, vous pouvez soumettre votre demande en ligne sans déplacements nécessaires.

Il demeure possible d'obtenir et de déposer des demandes papier au bureau municipal.

Pourquoi utiliser le module en ligne



- Accessible 24 heures / 7 jours
- Envoi numérique possible pour tous les documents requis en lien avec la demande
- Réception des permis et certificats par courriel, sans déplacement
- Suivi ponctuel de l'état de votre demande par courriel
- Simple, rapide et convivial
- Solution éprouvée et utilisée par plusieurs municipalités du Québec.

*Visitez le site web de la MRC dans
"aménagement-et-urbanisme/permis" pour obtenir
votre permis !*

VOTRE INSPECTEUR

ALDO DESCHÊNES

418 724-5154 # 105

aldo.deschenes@mrc-rn.ca



*Club des 50 ans et plus de La Trinité-des-Monts
15, rue Principale Ouest La Trinité-des-Monts*

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLUB

L'Assemblée Générale Annuelle du club des 50 ans de La Trinité-des-Monts se tiendra,

Lundi, **le 2 juin 2025, à 19h** au centre des loisirs au 15, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.
Madame Lucie Dubé, présidente du secteur Rimouski – Neigette du Carrefour des 50 ans de Rimouski sera présente pour répondre à vos questions.

Cette assemblée générale est très importante car des postes sont à combler ou seront en élection.

Les postes 1, 3, 5 et 7 sont en élection soit :

Madame Marie Paule Geneau, sortante rééligible
Madame Denise Brisson, sortante rééligible
Monsieur Romain Lepage, sortant rééligible
Monsieur Denis Ouellet, sortant rééligible

Nous vous attendons en très grand nombre.

Bienvenue à tous, membres et non membres


M. Gilles Ouellet
Président



Municipalité de La Trinité-des-Monts

12, rue Principale Ouest
La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0
Tél. : (418) 779-2421 Téléc. : (418) 779-2454

La Trinité-des-Monts, le 20 mai 2025

RAPPEL DU RÈGLEMENT NO 192-12 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'été arrivera officiellement sous peu et nous permettra enfin de profiter du beau temps et de jardiner ! Tous les bancs, chaises et tables égayant les espaces verts de la Municipalité sont maintenant à votre disposition, afin que vous puissiez profiter de nos magnifiques paysages.

Comme vous le savez déjà, le Festival Rétro des 3 Monts aura lieu dans notre belle municipalité les 4-5-6 juillet prochains. Vous êtes donc invités à prendre soin de vos propriétés et à les décorer en prévision du Festival. Sortez vos décorations rétro et affichez vos couleurs afin de rendre notre village vivant et coloré pour les festivités !

Également, à titre de rappel amical concernant les tontes de pelouse et l'entretien des terrains, voici quelques articles pertinents du *Règlement sur les nuisances* :

« Article 8.1

Sur tout terrain construit ou non-construit, situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, le nettoyage et l'entretien dudit terrain doivent être effectués. La coupe de la pelouse doit être faite au moins trois (3) fois par été : la première doit être faite avant le 15 juin et les deux autres, à la mi-juillet et à la fin août. Le fait de négliger le nettoyage et l'entretien de son terrain constitue une nuisance et est prohibé. »

Article 9

Le fait de laisser pousser sur une propriété des mauvaises herbes constitue une nuisance et est prohibé. Sont considérées comme des mauvaises herbes notamment et non limitativement, les plantes suivantes :

- Herbes à poux (*ambrosia SPP*);
- Herbes à puces (*rhusradicans*);
- Chardons (*carduus*);
- Bardanes. »

Nous vous demandons votre collaboration afin que notre village demeure le plus propre et attrayant possible en tout temps.

Le conseil municipal ainsi que les employés vous souhaitent un bel été ensoleillé !

Cordialement,

Francesca Lavoie
Directrice générale
Greffière-trésorière





C'est le printemps à La Trinité !

30 mai 2025 à 13h30, au Centre des Loisirs

13h30 Accueil des participants

14h Atelier d'échange de semences, d'apprentissage de la permaculture et de partage de connaissances avec M. Éric Albert

14h30 Réservation des parcelles au jardin communautaire

15h Distribution d'arbres et de compost aux citoyens

16h 4 à 7 printanier au profit du Festival Rétro

18h Présentation du Centre des Femmes du Ô Pays

20h Soirée avec nos musiciens locaux

